

"Le baromètre de l'opinion publique européenne" dans Europe (18 juillet 1974)

Légende: Dans son éditorial du 18 juillet 1974, commentant la publication des résultats du premier sondage d'opinion effectué par la Commission européenne dans les neuf États membres de la Communauté, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, se félicite de la création de l'Eurobaromètre pour favoriser une meilleure connaissance des opinions publiques européennes.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 18.07.1974, n° 1562. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_barometre_de_l_opinion_publique_europeenne"_dans_europe_18_juillet_1974-fr-a3e4c00f-d218-48e2-94e9-90a6d8d20810.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Le baromètre de l'opinion publique européenne

Introduit par M. Paul Collowald, directeur à l'Information, M. Jacques-René Rabier a rendu public aujourd'hui, au nom de la Commission, les résultats, encore provisoires, du premier d'une série de sondages d'opinion qu'elle se propose d'effectuer dans les neuf pays de la Communauté. Ces sondages auront lieu régulièrement au printemps et à l'automne, et ils sont destinés, comme la Commission elle-même l'indique en employant une expression heureuse, à être un "baromètre" de l'attitude du public à l'égard des grands sujets d'actualité concernant directement ou indirectement l'évolution de la Communauté Européenne et, plus en général, l'unification de l'Europe. Nous nous réservons d'analyser dans nos Bulletins les résultats de ces sondages.

Depuis longtemps nous avons souhaité que la Commission ait recours à cet "instrument" pour la connaissance de l'état de l'opinion sur des thèmes généraux ou spécifiques. Nous avons signalé également que le Parlement avait adressé à la Commission des sollicitations dans ce même sens. Nous devons par conséquent la féliciter pour avoir pris cette initiative, dans l'espoir qu'elle en profite dans la mesure la plus large possible. En effet, une pareille initiative a une valeur du point de vue de la "connaissance" mais également, et peut-être davantage, du point de vue des choix politiques à faire. Nous savons tous que la mission principale de la Commission est de connaître quel est l'intérêt commun dans un domaine déterminé, pour en faire l'objet éventuellement de propositions appropriées. Or, l'un des moyens (mais pas le seul) de connaître cet intérêt, est d'interroger, par des moyens appropriés et scientifiquement établis, l'opinion publique. C'est ainsi que la Commission peut en outre vérifier si et comment sa propre action d'information est "reçue" par l'opinion et quelles sont les réactions qu'elle suscite. Citons un cas concret. Comme l'écrit l'auteur des "Notes Rapides" sur la situation politique au Danemark (que nous avons publiées sous le n. 417 du 8 juillet), les sondages effectués dans ce pays ont révélé que rares sont ceux qui savent apprécier les véritables avantages économiques que le Danemark retire de son appartenance à la CEE. Notre correspondant en tire la conclusion que "ceci est dû surtout à une mauvaise politique d'information sur les affaires communautaires". Il se réfère évidemment à la politique d'information conduite par le gouvernement danois. Il est toutefois frappant de constater, dans le "baromètre" qui nous a été soumis aujourd'hui, que la principale raison du manque d'information "est le manque d'intérêt du public dans la recherche de l'information sur les problèmes de la Communauté". Voilà donc réunis les éléments qui permettent éventuellement de définir l'orientation d'une action spécifique à mener dans un sens bien précis.

Nous avons parlé également de l'intérêt de ces sondages du point de vue des choix politiques à faire. Pour bien gouverner, il faut bien connaître : la possibilité de connaître, grâce à ce "baromètre", non seulement la situation à un moment donné, mais également et surtout la tendance et les variations, est un élément précieux. Il ne faut pas croire pour cela que celui qui gouverne doit "courir après l'opinion", avec le risque de se tromper de chemin ou d'arriver toujours en retard. La connaissance doit lui permettre de précéder l'opinion et d'en susciter les orientations en conformité avec l'intérêt général.

Ajoutons que pour les journalistes l'instrument que fournit ce "baromètre" est également précieux. Ne sommes nous pas nous-mêmes confrontés chaque jour à la nécessité de ne pas perdre le contact de nous assurer que nos papiers tout à la fois informent, corrigent, suscitent, encouragent ?

Em. G.